



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Rectorat de l'académie de Créteil

Service DPE 4

Affaire suivie par :

Tél : 01 57 02 60 41

Mél : actesco.dpe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu : le code de l'éducation ;
- Vu : le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
- Vu : l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Vu : l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
- Vu : les arrêtés ministériels du 1<sup>er</sup> octobre 2021, du 1<sup>er</sup> octobre 2020 et du 26 septembre 2017, portant nomination des personnels intéressés en qualité de professeur de lycée professionnel stagiaire ;
- Vu : les propositions du jury académique du 5 juillet 2022.

## Arrêté

### Article 1 :

Sont autorisé(e)s à effectuer une prolongation de stage, les professeur(e)s de lycée professionnel stagiaires dont les noms figurent en annexe.

### Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le vendredi 8 juillet 2022

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ANNEXE

Jury académique des professeurs de lycée professionnel stagiaires – session de juin 2022

Professeur(e)s de lycée professionnel stagiaires autorisé(e)s à effectuer une prolongation de stage (secteur public)

Civilité	Prénom	Nom d'usage	Nom de famille	Discipline	Année du concours
MM	FIGNON CARINA	AGOJA	DOSSOU	ELECTROTEC	2021
MM	ZOHRA	BELMILI	REBIB	ECO.GE.GA	2021
MM	MELISSA	FRUTOS	FRUTOS	ANG.LETTRE	2020
M.	RACHID	MERZI	MERZI	ECO.GE.GA	2017